



Direction générale des services  
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

**Extrait des délibérations**  
**du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes**  
**Séance du lundi 11 octobre 2021**

**N°15 – D. 11.10.2021**

*L'an deux mil vingt-et-un, le onze octobre à neuf heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur LAKHNECH Yassine, président.*

**Point à l'ordre du jour :**

**6.2. Election de la vice-présidente à l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les discriminations**

**Membres présents :** LAKHNECH Yassine, BERRUT Catherine, MERMILLOD Martial, SCOLAN Virginie, PERSICO Simon, BERZIN Corinne, SCHWARTZ Jean-Luc, LAMBLIN Jacob, LE ROY Anne, ADAM Véronique, VINCENT Thierry, DEVILLERS Thibaut, FORESTIER Gérard, CHALON Nathalie, BORRAS Isabelle, MICHEL Mickaël, OUDART Martin, COURTOIS Nathanaël, KELLOUAI Wanda, VAN DER BEEK Cornelis, DESPREZ Frédéric, FEIGE Jean-Jacques, SIMIAND Marie-Christine.

**Membres représentés :** ~~Membres représentés :~~ MERLE Elsa (donne procuration MERMILLOD Martial), BARBIER Emmanuel (donne procuration à BERZIN Corinne), LETUE Frédérique (donne procuration à LAMBLIN Jacob), SCOTTO D'ARDINO Laurent (donne procuration à LE ROY Anne), BESSIERES Bernard (donne procuration à ADAM Véronique), TERRIER Laurent (donne procuration à Wanda KELLOUAI), RIFFARD Coline (donne procuration à SCHWARTZ Jean-Luc), DAVAI Camille (donne procuration à Nathanaël COURTOIS), NEUDER Yannick (donne procuration à Yassine LAKHNECH), PUGÉAT Véronique (donne procuration à SCOLAN Virginie), SAMSON Yves (donne procuration à DESPREZ Frédéric), BOLF Edith (donne procuration à BORRAS Isabelle), DAUGUET Pascale (donne procuration à BERRUT Catherine).

**Membres absents ou excusés :** tous les autres membres

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Vu le décret n°2019-1123 du 31 octobre 2019 portant création de l'Université Grenoble Alpes et approbation de ses statuts et en particulier l'article 27,

Considérant que Monsieur Yassine LAKHNECH propose la candidature de Sophie LOUARGANT au poste de vice-présidente à l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les discriminations,

Il est procédé à un vote à bulletin secret.

Le résultat du vote est le suivant :

|                     |    |
|---------------------|----|
| Membres en exercice | 42 |
| Membres présents    | 23 |
| Membres représentés | 13 |
| Nombre de votants   | 36 |
| Voix favorables     | 33 |
| Voix défavorables   | 1  |
| Abstentions         | 2  |

**Au regard des votes, Madame Sophie LOUARGANT est élue vice-présidente à l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les discriminations, de l'Université Grenoble Alpes à la majorité des membres présents et représentés du conseil d'administration.**

Publié le : 19/10/2021  
Transmis au Rectorat le : 19/10/2021

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 11 octobre 2021

Pour le Président et par délégation

Le Directeur général des services,  
Jérôme PARET

Pour le Président  
et par délégation  
Le Directeur général des services  
Jérôme PARET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.